



Communiqué de presse  
Paris, 10 février 2022

Présentation de la stratégie énergétique par E. Macron :  
**la filière éolienne salue l'effort annoncé de planification en particulier sur l'éolien en mer, mais appelle à plus de cohérence entre enjeux énergétiques actuels et développement de l'éolien terrestre**

**Malgré un effort affiché de planification sur les énergies renouvelables, annoncé ce jour par Emmanuel Macron, France Energie Eolienne (FEE) relève un paradoxe : celui de brider le développement de l'éolien terrestre — une énergie capable de se déployer rapidement, mature et compétitive — tout en cherchant à assurer l'approvisionnement énergétique du pays et à protéger le pouvoir d'achat des Français. Les propositions faites ce jour demandent à mettre en cohérence les enjeux de sécurité d'approvisionnement, de souveraineté et de pouvoir d'achat avec le calendrier de nos besoins énergétiques.**

France Energies Eolienne (FEE) salue la volonté d'Emmanuel Macron de remettre la planification au cœur des enjeux énergétiques, industriels et sociaux de notre pays. La filière salue également le fait que ses propositions s'appuient sur des données scientifiques et techniques, notamment issues des travaux de RTE et de l'AIE.

Sur la question des énergies renouvelables, le Président dresse un constat que la filière attendait depuis de nombreux mois : les énergies renouvelables, et en particulier l'éolien, sont absolument nécessaires à la décarbonation de notre pays et sont un levier indispensable pour protéger la France des fluctuations des prix de l'énergie à court comme à long termes, tout en contribuant à la réindustrialisation de notre pays.

**Des propositions sur l'énergie éolienne qui portent un paradoxe majeur**

FEE salue le volontarisme sur l'éolien en mer et sur la démarche planificatrice affichée. Toutefois les volumes et le calendrier proposés sur l'éolien terrestre sont en désaccord avec les besoins de sécurité d'approvisionnement à court terme. **Cette approche priverait la France d'une énergie décarbonnée, renouvelable, compétitive et capable de se déployer rapidement, alors que notre pays a déjà besoin de sécuriser son approvisionnement électrique et doit se préparer dès aujourd'hui à électrifier son économie.**

**Anne-Catherine de Tourtier, Présidente de FEE commente :** « Si les propositions sur l'éolien en mer font preuve de volontarisme, en particulier sur la méthode, les volumes et le rythme proposés sur l'éolien terrestre sont clairement en décalage avec les besoins de notre pays. Dans ces conditions, cette trajectoire ne permettrait pas, à court comme à moyen termes, de mettre les Français à l'abri des chocs énergétiques, ni d'assurer, dans un temps maîtrisé, le niveau de sécurité et d'indépendance énergétiques qu'un pays comme la France se doit de maintenir. Les travaux de RTE le démontrent d'ailleurs clairement : d'ici à 2035, l'éolien terrestre est la solution la plus efficace et pragmatique à déployer. Il sera donc important d'ajuster régulièrement ces trajectoires au regard de la réalité des capacités et des avancées technologiques de chacune des filières ».

**A propos de France Energie Eolienne :**

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%. FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations. FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

**Contacts presse :**

**Agence Hopscotch**

Sarah El Adak

01 41 34 22 88

[seladak@hopscotch.fr](mailto:seladak@hopscotch.fr)

**France Energie Eolienne**

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

[mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr](mailto:mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr)